

IRMC -Rabat Séminaire Terrains

Si la pratique du terrain et de l'observation empirique constitue des recommandations distinctives et constitutives des sciences sociales modernes, il est aisé de constater que les différentes disciplines de ces sciences sont loin d'afficher les mêmes traditions de collecte, d'enregistrement des données sociales/historiques et qu'elles y attachent des enjeux et des ambitions bien distincts.

De manière à explorer ces diversités, sinon ces divergences, sur la base d'expériences concrètes et vécues de recherche, en fonction des effets de savoir qu'elle impliquent (le moindre n'étant pas d'exprimer et d'attester la multiplicité des formes et des sens du social) un groupe pluridisciplinaire de réflexion se réunit chaque mois au Centre de Rabat de l'IRMC. Depuis septembre 1993, ce groupe s'est employé à percevoir les termes de la *relation* au terrain ; relation doublement entendue comme contact situé et comme témoignage.

Calendrier des réunions 1993-1994

4 Octobre

Abdelghani Abouhani

Enseignant à Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme de Rabat
Science politique et terrain au Maroc

1 Novembre

Susan Ossman

Chercheur à l'IRMC - Responsable du Centre de Rabat
L'ethnologie et l'esthétique

8 Novembre

Mokhtar EL HARRAS

Professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat
L'écriture des récits de vie

3 Janvier

Fatima HAJJARABI

Maître assistant à la Faculté des Sciences de l'Education de Rabat
Faire l'ethnologie de son propre terrain

7 Février

Soraya SLIMANI

Doctorante à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales Paris
Recherches en cours à Figui (Maroc oriental)

Alain JAUVION

Allocataire de recherche à l'IRMC
Recherches en cours chez les Zemours (Maroc central)

7 Mars

Hassan RACHIK

Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Casablanca
Ethnographie et rituels

2 Mai

Khadija EL MADMAD

Professeur à la Faculté de Droit de Casablanca
Droit et pratiques : expérience d'une juriste au Soudan

6 Juin

Françoise NAVEZ-BOUCHANINE

Maître de conférence à Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme de Rabat
Terrains de recherche et terrains professionnels

27 Juin

Abderrahmane LAKHSASSI

Professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat
Terrain et distanciation

SEMINAIRE ANNUEL DE RECHERCHE
Carthage
IRMC - BEIT AL-HIKMA

Septième séance
20 avril 1994

Jean-Louis BESSON

Docteur en Sciences Economiques, Maître de conférences à l'Université Pierre MENDES-FRANCE de Grenoble ; Chercheur au CUREI (Centre Universitaire de Recherches Européennes et Internationales).

La construction statistique des faits économiques et sociaux

Les plus récents débats qui animent les professionnels de la statistique, expriment un partage entre "réalistes" et "relativistes". Les premiers, aussi qualifiés par les seconds de "fétichistes", postulent que les data issues du comptage des choses sociales entretiennent un rapport de vérité à la réalité ; les seconds, définis en retour comme des "nihilistes", soutiennent que les résultats statistiques sont des arte facts qui peuvent convenir à décrire l'empirie mais qui ne lui correspondent jamais.

Par-delà ce débat, la mise en oeuvre directe des techniques d'observation statistique, comme processus de modélisation de la réalité économique et sociale, suppose l'accord sur trois ordres d'énoncés.

Les données statistiques sont constitutivement inexactes, soit par les sources dont elles émanent, soit du fait de l'appareillage qui sert à les constituer. Elles sont à apprécier selon leurs marges de précision et selon le compromis à l'erreur qu'elles proposent.

Le classement des phénomènes sociaux est un enjeu social et professionnel : l'objectivation statistique n'est pas synonyme d'objectivité (au sens que donne traditionnellement à ce mot la théorie de la connaissance). La neutralité du statisticien n'implique pas que les statistiques soient neutres. Elles ne sont pas pour autant absurdes, arbitraires ou fallacieuses : la modélisation statistique durcit et -parfois pétrifie- des représentations préexistantes qu'elle contribue ensuite à valider.

Néanmoins, les indicateurs statistiques constituent des "boîtes noires", satisfaisant un principe d'économie aussi longtemps que leur efficacité est suffisante. S'il est inutilement coûteux d'ouvrir toutes les boîtes noires, il est indispensable de les soumettre en permanence à évaluation.

(notes de séance)

Jean-Louis BESSON a coordonné une série de publications sur les statistiques :

- *Des mesures*, 1984, PUL (Presses Universitaires de Lyon), avec Maurice COMTE
- *L'observé statistique. Sens et limites de la connaissance statistique dans les pays développés et en voie de développement*, 1989, PUL/Toubkal, avec Lahsen ABDELMALKI
- *La cité des chiffres*, 1992, Eds Autrement, Collection "Sciences en société", N° 5

Par ailleurs, Jean-Louis BESSON a participé aux travaux du Commissariat Général du Plan, 1984-1987 : *L'évaluation des politiques de chômage. Eléments de problématique* avec Maurice COMTE et Paul ROUSSET et de la Mission Interministérielle Recherche Expérimentation (MIRE 1989-1992 : *La notion de chômage en Europe. Analyse comparative* avec Maurice COMTE).

Huitième séance
25 mai 1994

Mustapha KHAYATI

Chercheur à l'IREMAM (Institut d'Etudes et de Recherches sur le Monde Arabe et Musulman CNRS-Aix-en-Provence).

Entre langues et cultures : de la traduction en sciences sociales

Les recherches de Mustapha KHAYATI concernent les Idées politiques dans l'histoire arabe et musulmane. Outre ses propres publications, on citera parmi ses travaux de traduction :

- Ail OUMLIL, *L'Islam et l'Etat national*, Editions Le Fennec, Casablanca : 1993
- Direction de traduction vers l'arabe :
- K. PAPAIOANNOU, *L'idéologie froide*, Ouyoun al-Maqâlât, Casablanca : 1991
- M. HORKHEIMER, *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Ouyoun al-Maqâlât, Casablanca : 1991

**SEMINAIRE ANNUEL
DE RECHERCHE
Rabat
IRMC - GERM**

Septième séance **Noureddine EL AOUI**

27 avril 1994

Professeur d'Economie à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Université Mohamed V - Rabat ; Rédacteur en chef des *Annales Marocaines d'Economie*

L'entreprise marocaine entre le paradigme organisationnel et le paradigme sociétal

La question posée est celle du type de relation observable dans les entreprises marocaines entre le modèle d'organisation du travail et le modèle social.

A supposer que la technique fonde le monde moderne (HEIDEGGER) et que la division du travail soit reliée à la rationalité (Adam SMITH), il convient d'opérer une distinction entre la rationalité générique et la rationalité idiosyncrasique. La première implique une cohérence d'ensemble entre plusieurs paradigmes (culturels, sociaux, technologiques et organisationnels). Elle est absente des entreprises marocaines si l'on en juge par l'absence de congruence entre l'organisation professionnelle et la technique.

Sur la base de travaux d'enquêtes, il est possible, abstraction faite du secteur informel, de dégager deux types d'entreprises. La grande majorité d'entre elles (petites à moyennes entreprises) se caractérisent par un procès de travail a-rythmique, la centralité de l'ouvrier de métier, l'hétérogénéité du dispositif technique et une déconnexion avec la législation du travail. Une seconde catégorie (moyennes à grandes entreprises) témoigne d'une organisation productive relevant du taylorisme et du fordisme mais sans intégrer la dimension sociale de ces modèles.

En d'autres termes, les modes de gestion des ressources humaines et les stratégies non coopératives des partenaires sociaux contrecarrent les performances et les gains de productivité induits par la rationalisation des procédés et le processus de modernisation technologique. L'enjeu est d'autant plus important que la compétitivité hors prix est devenue pour les entreprises marocaines une contrainte externe : l'évolution à l'échelle mondiale porte désormais sur la composante qualitative de la productivité et non plus seulement sur l'avantage comparatif du coût salarial. A cet égard, l'attraction exercée par le "modèle japonais" ne saurait prêter à malentendu. Celui-ci relève d'une rationalité générique assumant un compromis institutionnalisé entre salariés et entreprises. Il tendrait à souligner que pour les entreprises marocaines l'avenir se joue davantage au niveau de l'organisation des relations professionnelles que de la technique.
(notes de séance)

Noureddine EL AOUI a publié

La régulation du rapport salarial au Maroc - Rabat, Editions de la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales, 1994 (2 volumes) et de nombreux articles (*Bulletin Economique et Sociale du Maroc, Lamalif, Signes du Présent,...*) relatifs aux enjeux et aux lieux de la crise et du sous-développement.

Huitième séance
4 mai 1994

Jean-Yves CARO

Agrégé de sciences économiques, Professeur à l'Université de Panthéon-Assas ; Secrétaire général de l'Association Française de Science Economique.

L'attraction formaliste : économie et mathématiques

Les travaux de J.Y CARO portent sur l'économie judiciaire et sur l'épistémologie économique. On mentionnera :

- *Les économistes distingués*, Paris, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1993.

- Le néo-poppérisme est-il soluble dans l'empirie ? (en collaboration avec Robert FERRANDIER), *Cahier de l'Association Charles GIDE*, 1987, Vol. 1.

- *Formes théoriques de la monnaie et structures du champ du discours économique*, Paris, Université Panthéon-Assas, multigraphié, (Communication au colloque AFSE sur la méthodologie économique).

Neuvième séance
8 juin 1994

Mahmoud BEN RHOMDANE

Professeur d'Economie à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis Vice-président du CODESRIA (Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et Sociale en Afrique) Dakar

Economistes et savoir économique : le cas tunisien